LA MÉTÉOROLOGIE ET LA SAINT-MÉDARD

C'était vendredi, le jour de la Saint-Médard, jour d'anxiété et de préoccupation pour nos cultivateurs, car tout le monde connaît ce dicton populaire :

S'il pleut le jour de la Saint Médard
Il pleut quarante jours plus tard

Nous pensons intéresser nos lecteurs en leur donnant une étude vraiment scientifique sur ce sujet.

Partout on rencontre quelques dictons semblables à celui que nous venons de citer ou quelques croyances analogues à celles qui se rapportent à ce jour.

En Angleterre, ce n'est pas Saint Médard qui préside à la pluie ou au beau temps, c'est Saint-Swithin, jadis évêque de Winchester. Il mourut en 862 et fut inhumé dans le cimetière ordinaire; mais, lors de sa canonisation, on fit la translation de ses restes dans les caveaux de l'église. Ce jour là, il plut à torrents et sans discontinuer pendant quarante jours. Depuis lors, Saint Swithin est dans la Grande-Bretagne la terreur ou la joie du peuple, comme Médard en France.

Ses devancés ont fondés sur une observation plus ou moins rigoureuse. La fête de Saint-Médard se trouve le 8 juin, et précède par conséquent de quelques jours le solstice d'été.

Quinze à vingt jours avant, et autant après ce solstice, le soleil ne varie pas sensiblement de hauteur et verse chaque jour la même quantité de chaleur et de lumière sur notre hémisphère. On peut donc dire qu'à cette époque de l'année, astronomiquement parlant, que les jours se suivent et se ressemblent tous. Le temps est pour ainsi dire fixé, établi; mais reste à savoir si c'est au variable, au beau ou au mauvais. C'est ce que l'on cherche à découvrir à la Saint-Médard, qui arrive juste au moment de cette époque de stabilité.

Telles sont les considérations qui pourraient donner une teinte scientifique à ce dicton.

Cependant, on en appelle à d'autres saints de la décision de Saint-Médard : à saint-Barnabé, qui arrive trois jours après, c'est-à-dire le 11, et *qui lui coupe l'herbe sous le pied*. Mais ce sont les saints Gervais et Protais, dont la fête est le 19, qui jugent en dernier ressort. Voici ce que dit la légende:

Quand il pleut à la Saint-Médard,
Prends ton manteau sans nul retard :
Mais s'il fait beau pour Barnabé
Qui va lui couper l'herbe sous le pied,
Ton manteau chez toi peut rester.
Enfin, s'il pleut ces deux jours,
Si Médard et Barnabé, comme toujours,
S'entendaient pour te jouer des tours,
Tu aurais encore saint Gervais,
Accompagné de saint Protais
Que le beau temps ramènera.

M. le docteur Bérigny, notre excellent confrère et ami, météorologiste distingué, s'est livré à une étude tout à fait scientifique sur la question qui nous occupe. Il a été conduit à ces recherches par la tristesse, le découragement qu'éprouvent les cultivateurs, lorsque la pluie se manifeste le jour de la Saint Médard. « En 1841, dit-il, nous fûmes appelé pour donner des soins à la femme d'un cultivateur qui venait de tomber malade ; c'était dans la dernière quinzaine de juin. Notre premier devoir fut d'interroger cette femme pour trouver la cause de l'affection dont elle était atteinte, et il nous fut très difficile, par suite des réponses confuses et souvent évasives, si familières aux paysans, de trouver l'étiologie de sa maladie. Habitué à ces difficultés, nous lui fîmes les prescriptions que nous crûmes appropriées à son état ; mais, n'obtenant aucun résultat favorable, nous commencions à être inquiet lorsque, quelques jours après, le mari tomba malade et présenta les mêmes symptômes. A force de questions, nous sûmes enfin que la pluie, survenue le jour de la Saint Médard, après plusieurs années de récoltes très mauvaises, les avait plongés tous deux dans le plus profond chagrin. »

Ce fait a porté M. Bérigny à exécuter un travail de statistique très sérieux et très concluant. En voici un résumé succinct: Le relevé des tableaux des observations météorologiques faites à l'Observatoire de Paris, tableaux publiés dans la *connaissance des temps*, et le nombre des jours de pluie de 1812 à 1844 inclusivement c'est-à-dire pendant trente-trois années pour chaque jour de Saint-Médard et pour chaque jour de Saint-Gervais, en comptant quarante jours pour chacune de ces fêtes, donnent le résultat suivant :

Entre trente-trois années consécutives, le dicton ne s'est *pas une seule fois justifié*, même en apparence, ni approximativement. Ainsi, si l'on prend 1830 pour Saint-Médard et que l'on cherche le cas le plus rapproché du chiffre fatal, car il a plu cette année là le 8 juin, l'on trouve qu'il y a eu trente-deux jours de pluie dans l'espace des quarante jours qui ont suivi ; mais ce chiffre ne s'est produit qu'une seule fois en trente trois ans. Après ce maximum arrive le chiffre de 27 jours en 1841, et le minimum de 9 jours seulement en 1826. Si l'on regarde maintenant la série des jours où il n'a pas plu pendant la Saint-Médard, on verra qu'il y a eu des minima de 5, 8, et 12 jours et des maxima de 22, 25 et 26 jours. Pour la Saint Gervais, même contradiction malgré la pluie de 1820, il n'y a que 14 jours pareils, et le chiffre le plus élevé est de 33 en 1841.

En résumé, des faits considérés dans leur ensemble, par des moyens exactement établis, il résulte qu'en trente trois ans, il a plu les jours de Saint-Médard et de Saint-Gervais 18 fois et qu'il n'a plus que 15 fois, ce qui donne une différence de trois jours seulement. — Si l'on fait le compte des deux jours de pluie qui ont suivi, on trouve, lorsqu'il a plu le jour de la Saint Médard, 267 jours, et lorsqu'il n'a pas plu, 254 : ce qui donne une différence de 13 jours seulement. Lorsqu'il a plu à la Saint-Gervais 297 jours ; lorsqu'il n'a pas plu 233, ce qui donne une différence de 64 jours. Or, sur 33 années, ce chiffre ne fait pas une différence de deux jours par ans.

En considérant seulement la période de 40 jours qui suit l'une des deux époques initiales par rapport au nombre total des jours de pluie, et au nombre des années qui y correspondent, on trouve encore le curieux résultat que voici : les dix-huit fois qu'*il a plu le jour de la Saint-Médard*, on a eu 328 jours pareils, soit 18 jours dans l'espace de la période quarantenaire ; les quinze qu'*il n'a pas plu*, on en a eu 254, soit 17 jours pour la même période quarantenaire, différence, 11 jours. Les dix-huit fois qu'*il a plu le jour de la Saint-Gervais*, on a eu 357 jours pareils, soit vingt jours dans l'espace quarantenaire ; les quinze fois qu'*il n'a pas plu*, on en a eu 223, soit 16 jours pour chaque période quarantenaire : différence 4 jours.

On en serait donc à un ou quatre jours près, soit qu'il pleuve ou non le jour de la fête de ces saints, qui doivent être bien innocents de l'anxiété qu'ils inspirent.

État-Civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 9 JUIN. — Henri Meerschout, rue de Rohau, cour Lehoucq, 5. — Léon Génard, rue de l'Hommelet, cour Buiteau, 6. — Léopold Bouquet, rue des Longues-Haies, cour Coquant, 4. — Sidonie Henssens, chemin des Couteaux, maisons Duponcheel, 14. — Lucien Lequain, sentier du Ballon, maisons Plateau, 19. — Camille Defontaine, rue Meyerbeer, cour veuve Vanmeenen, 5. — Marie Letienne, rue de Lannoy, 133. — Julienne Lacroix, Grande-Rue, cour Delédique, 163. — Henri Browseys, rue du Tilleul, cour Oxombre, 9. — Charles Vandemergel, rue des Fondeurs, cour Roger, 11.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 9 JUIN. — Cyriaque Mullier, 60 ans, cordonnier, rue des Fossés, 22. — Charles Lacomblez, 10 mois, rue de la Redoute, 97.

MARIAGES du 9 juin. — Auguste Roussel, rentreur et Maria Dubois, tisserande. — Théophile Delville, domestique et Charlotte Delhaye, journalière. — Léopold Depoortère, employé de commerce et Clémence Lernould, blanchisseuse. — Emile Senez, principal clerc de notaire et Florine Lepot, sans profession. — Léon Déprès, teinturier et Palmyre Clarisse, sans profession.

État-Civil de Wattrelos. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 3 AU 10 JUIN. — Zoé Nutte, Houzarde. — Hélène Papegay, Bas Chemin. — Arthur Flipot, Sartel. — Jules Delvainquière, Sartel. — Léonie Verbaeys Winhonte. — Maria Antoing, rue Traversière. — Jules Delannoy, Vieille Place. — Juliette Renard, Beck. — Valérie Devlaeminck, Vieille-Place.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 3 AU 10 JUIN. — Delphin Glorieux, 9 jours, Beaulieu. — Blanche Wuillmart, 16 mois, rue de la Mairie. — Désiré Vantriel, 4 mois, Cretinier. — Constantin Droulers, 1 mois, Carluyère. — Sidonie Velghe, 25 ans 7 mois, fileuse.

MARIAGE du 4 juin. — Louis Rasson, 23 ans, maçon et Zélie Hubaut, 20 ans, tisserande.

PUBLICATIONS DE MARIAGES DU 3 JUIN. — Achille Nys, 22 ans, tisserand et Héloïse Fourez, 22 ans, tisserande.

État-Civil de Tourcoing. — NAISSANCES du 9 juin. — Léon Honoré, rue Quiétem. — Gustave Devos, au Brun Pain. — Georges Pauwels, rue des Poutrains. — Désiré Beulque, rue de la Cité. — Henri Desreumaux, à la Croix-Rouge. — Louis Defoort, pont des Piats. — Jean Lotoi, rue Neuve. — Jeanne Pollet, rue des Bons Enfants.

Décès du 9 juin. — Emma Dupont, 1 an 1 mois, rue du Tilleul. — Charles Provoost, 62 ans 9 mois, sans profession, pont de Neuville.

MARIAGES du 9. — Augustin Pype, 28 ans, surveillant et Clémence Hoogstael, 30 ans, moulineuse. — Jules Dervaux, 24 ans, domestique et Palmyre Desprez, 25 ans, moulineuse. — Carlos Cauchy, 31 ans, employé de commerce et Augustine Leman, 26 ans, sans profession.

Convois funèbres et Obits

Les amis et connaissances de la famille MULLIER-DELCHAMBRE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Cyriaque-François-Joseph MULLIER, décédé à Roubaix, le 8 juin 1883, dans sa 61e année, sont priés de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le lundi 11 juin, à 9 heures, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue des Fossés, 22.

Les amis et connaissances de la famille COCHETEUX, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Louis-Désiré COCHETEUX, décédé accidentellement à Mouveaux, le 7 juin 1883, dans sa 23e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Matines, qui seront chantées le dimanche 10, à 4 heures 1/2, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le lundi 11 dudit mois, à 9 heures 1/2, en l'église du Blanc-Seau. L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Mouveaux, 99.

Vous êtes aussi prié d'assister à l'Obit Solennel du Mois, qui sera célébré en ladite église, le lundi 9 juillet, à 9 heures 1/2.

Les amis et connaissances de la famille FALDHERBE-BÉRIOT, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Marie-Louise BÉRIOT, décédée à Roubaix, le 9 juin 1883, dans sa 47e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera dite le lundi 11 courant, à 9 heures; aux Vigiles, qui seront chantées le même jour, à 6 heures 1/4, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mardi 12, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Soubise, 23.

Un service Solennel sera célébré au Maître-Autel de l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mardi 12 juin 1883, à 10 heures, demandé par les Paroissiens, pour le repos de l'âme de Monsieur l'abbé Julien CAMPAGNE, vicaire de Notre Dame, décédé à Wemars Cappel, le 31 mai 1883, dans sa 38e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettres de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Vous êtes également invité à assister à l'Obit Solennel que le Conseil de Fabrique de la paroisse Notre-Dame fera chanter le mercredi 13 courant, à 10 heures, à la même intention.

Les anciens élèves du pensionnat de Monsieur Van Eerdewegh; les anciens élèves du pensionnat de Warcoing; les anciens élèves du pensionnat de l'école moyenne de Pecq, vous prient d'assister à l'Obit Solennel du Mois qui sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le lundi 11 juin 1883, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Auguste GOVART, ancien professeur, décédé à Roubaix, le 15 mars 1883. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Après l'Obit, réunion au cimetière.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le lundi 11 juin 1883, à 8 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Henri COUQUE, époux de Dame Josephine VANCOPENOLLE, décédé à Roubaix, le 8 mai 1883, à l'âge de 51 ans et 8 mois. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, son priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église du Blanc Seau, le lundi 11 juin 1883, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Victor JACQUART, époux de Dame Augustine DESMETTRE, décédé au Blanc-Seau, le 7 mai 1883, à l'âge de 28 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré au Maître-Autel de l'église du Saint-Sépulcre, à Roubaix, le mardi 12 juin 1883, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Auguste GRIMONPREZ, chevalier de la Légion-d'Honneur, ancien commandant des Sapeurs Pompiers, époux de Dame Sophie DUCATTEAU, décédé à Roubaix, le 15 juin 1881, dans sa 70e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre d'invitation, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

BELGIQUE

LA CHUTE DU MINISTÈRE

Sous ce titre, mis en caractères flamboyants, nous lisons dans le *National*, journal très-libéral :

« Donc, notre triste ministère est dès à présent définitivement condamné à mort. En déposant ses projets iniques et cyniques d'impôts nouveaux, projets insensés qui ne peuvent lui avoir été inspirés que par un véritable mépris de la classe ouvrière, il a signé lui même l'arrêt irrévocable de son exécution à bref délai.

» Qu'il disparaisse et que les malédictions du peuple l'accablent à jamais ! Telles sont les seules paroles de consolation que nous pouvons lui adresser.

» Jusqu'ici, ce triste ministère, qui restera célèbre par le nombre et l'énormité de ses bévues, par son entêtement et par son incapacité, se contentait de sommeiller, malgré les cris de réveil poussés par ses amis ; il s'est enfin réveillé, mais il n'est sorti de sa léthargie que pour poser un acte de démence. *Quos vult perdere Deus dementat prius.*

» Jamais, depuis 1830, la Belgique n'a eu un ministère plus indigne ; il restera légendaire, et sera justement flétri dans l'histoire de notre pays, sous le nom de « ministère des incapables. »

» Il s'en ira avec l'aversion de ses anciens amis, et sans avoir l'honneur d'emporter l'estime de ses adversaires. Il sera précipité dans la tombe, honni et conspué par l'immense majorité des citoyens belges et, en tête de ceux-ci, par tous les vrais libéraux.

» Il importe que le pays tout entier le sache. »

GAND. — Le 12e tirage pour le remboursement de l'emprunt contracté en 1880 par la ville de Gand a eu lieu le mardi 5 juin. Voici les numéros primés :

N° 27711 remboursable par 10,000 fr.
N° 38715 par 1,000
N° 47804 par 500 fr.
Nos 39241 — 97909 chacun par 250 fr.
Nos 13074 — 17895 — 24122 — 27482 — 41606 — 43329 — 47833 — 50086 — 58769 — 58814 — 63066 — 78199 — 80562 — 82442 — 100392 — 105401 — 109640 — 120015 — 126010 — 126914 chacun par 150 fr.

Lettres mortuaires et d'Obits

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) dans le *Petit Journal de Roubaix*, dans le *Mémorial de Lille* et dans la *Gazette de Tourcoing*.

FAITS DIVERS

MORT D'UN EXPLORATEUR. — Le *Petit Journal* reçoit, datée d'Elmina, le 2 mai 1883, la lettre suivante que lui adresse M. Joseph Prost, dont nous avons, il y a peu de temps, annoncé le départ pour la Côte-d'Or d'Afrique.

On se souvient que M. Brun, vice-consul de Hollande, était en même temps agent consulaire français à Elmina, colonie anglaise. C'était le dernier survivant de la glorieuse entreprise tentée dans ces régions terribles par M. Bonnat

A son dernier voyage en France, il était venu les mains pleines de promesses et il s'était donné pour mission de procurer à notre pays le protectorat du peuple Achauti.

Aujourd'hui il n'est plus temps de songer à utiliser ses offres, car voici la lettre de M. Prost :

« Notre pauvre ami Brun n'est plus. Un accès de fièvre l'a emporté le 28 avril à midi. La décomposition s'est opérée si rapidement, que quatre heures après sa mort on a dû l'enterrer.

» Je vais m'efforcer de poursuivre son œuvre, à laquelle il m'avait associé. — Ce pauvre Brun ! Il était tout heureux la veille de sa mort, et nous causions joyeusement tous deux en faisant des projets d'installation de stations commerciales dans l'intérieur. Nous avons bu un vermouth à la santé de nos amis de France.

» A bientôt une lettre plus longue dans laquelle je vous donnerai des détails. »

— Nous avons annoncé que M. Béchet, missionnaire du Tonkin, âgé de vingt-sept ans, a été décapité le 1er mai dans la province de Tbanb Hoa.

M. Béchet était né dans le diocèse de Lyon et appartenait aux missions étrangères. Il était parti pour le Tonkin occidental le 4 mai 1881.

Rapprochement douloureux et bizarre : le 1er mai 1883, jour où M. Béchet a été décapité, était le treutième anuiversaire de la décapitation de M. Bonnard, également missionnaire au Tonkin. M. Bonnard était aussi jeune que M. Béchet, quand il mourut le 1er mai 1852 pour la foi chrétienne. Comme lui il était né dans le diocèse de Lyon.

Voici en quels termes les *Annales de la propagation de la foi*, informaient le public de la mort de M. Bonnard :

« Une lettre de Hong Kong nous annonce » que M. Bonnard, missionnaire du Tonkin, » a été décapité pour la foi, le 1er mai dernier. »

» Ce nouveau martyr était né dans le diocèse » de Lyon, et appartenait à la Société des missions étrangères. Il était parti pour le Tonkin » en 1849. »

Victor Hugo était alors en exil à Jersey. Il publia, sur la mort du saint missionnaire, une pièce de vers inspirée par un sentiment profondément religieux. On nous saura gré de reproduire cette pièce de vers qui a paru dans les *Châtiments*. Elle est tout à fait d'actualité, car, ce que le grand poète dit de M. Bonnard s'applique de point en point à M. Béche. La voici :

O saint prêtre ! grande âme ! oh ! je tombe à genoux !
Jeune, il avait encor de longs jours parmi nous :
Il n'en a pas compté le nombre ;
Il était à cet âge où le bonheur fleurit :
Il a considéré la croix de Jésus Christ
Tonte rayonnante dans l'ombre.

Il a dit : — « C'est le lieu de progrès et d'amour.
Jésus, qui voit ton front, croit voir le front du jour,
Christ sourit à qui le repousse.
Puisqu'il est mort pour nous, je veux mourir pour lui !
Dans son tombeau, dont j'ai la pierre pour appui,
Il m'appelle d'une voix douce.

» Sa doctrine est le ciel entr'ouvert ; par la main,
Comme un père l'enfant, il tient le genre humain ;
Par lui nous vivons et nous sommes ;
Au chevet des geôliers dormant dans leurs maisons
Il dérobe les clefs de toutes les prisons,
Et met en liberté les hommes.

» Or il est, loin de nous, une autre humanité
Qui ne le connaît point, et dans l'iniquité
Rampe enchaînée, et souffre et tombe.
Ils font pour trouver Dieu de ténébreux efforts ;
Ils s'agitent en vain ; ils sont comme des morts
Qui tâtent le mur de leur tombe.

« Sans foi, sans but, sans guide, ils errent ici-bas.
Ils sont méchants, étant ignorants : ils n'ont pas
Leur part de la grande conquête.
J'irai. Pour les sauver je quitte le saint lieu.
O mes frères, je viens vous apporter mon Dieu ;
Je viens vous apporter ma tête ! »

Prêtre, il s'est souvenu, calme en nos jours troublés
De la parole dite aux apôtres : — Allez,
Bravez les bûchers et les claies !
Et de l'adieu du Christ au suprême moment :
— O vivants, aimez-vous ! aimez. En vous aimant,
Fermez, vous fermerez mes plaies.

Il s'est dit qu'il est bon d'éclairer dans leur nuit
Ces peuples, égarés loin du progrès qui luit.
Dont l'âme est couverte de voiles ;
Puis il s'en est allé, dans les vents, dans les flots,
Vers les noirs chevalets et les sanglants billots,
Les yeux fixés sur les étoiles.

Ceux vers qui cet apôtre allait l'ont égorgé.

— L'administration des postes délivre, depuis quelques jours, des récépissés de lettres chargées plus complets que ceux qu'elle délivrait auparavant et sur lesquels figurait seulement un simple reçu de dépôt, avec les noms de l'expéditeur et du destinataire.

Actuellement, elle délivre aux déposants une longue bande de papier qui mentionne le numéro du dépôt, l'objet, la date, le nom de l'envoyeur, celui du destinataire, le poids de la lettre, l'affranchissement, le droit de taxe, le chargement, le droit proportionnel, sa déclaration, le nombre de cachets, leur couleur, l'empreinte et le timbre du bureau de poste.

— Les personnes peu familiarisées avec le service des voitures de place à Paris sauront gré au préfet de police de la mesure qu'il vient de prescrire. On sait que les bulletins numérotés remis par les cochers aux clients portent les tarifs des voitures prises au remisage et ceux des voitures prises sur la voie publique. Le remisage est souvent mal interprété par les étrangers, qui le confondent avec les stations ordinaires des voitures sur les boulevards, des places ou dans les rues, et en payent le tarif, plus élevé que celui de la voie publique. L'indication était en outre inutile, puisque, sauf une exception (cour de l'hôtel du Louvre), les seuls lieux de remisage existant encore à Paris sont desservis par de véritables voitures sous remise ne pouvant pas charger sur la voie publique.

Le préfet de police a fait supprimer, en conséquence, sur les bulletins de voiture, l'indication du tarif de remise et a fait ajouter au dos quelques articles du règlement concernant les points qui motivent les discussions les plus fréquentes entre voyageurs et cochers. Cette mesure ne sera rigoureusement appliquée qu'après épuisement des anciens bulletins, à partir du 1er octobre prochain.

LE PAL A CRÉMAILLÈRE. — C'est à tort, comme vous allez voir, que les journaux, depuis qu'il est question du Tonkin, parlent du peu de civilisation de ses habitants. Ils sont extrêmement civilisés, au contraire, et même la mécanique est en grand honneur chez eux, ainsi que cela résulte ne ce que nous a raconté hier M. Jalipeaux, un voyageur qui arrive de là-bas en droite ligne, et qui a assisté, la veille de son départ, à un horrible et étrange spectacle.

Ce spectacle était celui d'une exécution. Le patient — un gaillard fort peu intéressant, du reste, et qui avait assassiné cinq personnes pour les voler — avait été condamné au pal, et, dès le matin, on avait dressé l'instrument du supplice dans lequel éclatait toute l'ingéniosité des Tonkinois. Ne croyez pas, en effet, que ce pal consistât comme en Chine ou dans le royaume de Siam, en un simple pieu de bois ou de fer ! C'était infiniment plus compliqué.

Lorsque le condamné arriva, en effet, on le fit monter par un escalier jusqu'à une chaise en fer installée à trois mètres de hauteur environ, au sommet d'une espèce de mât. On le fit asseoir sur cette chaise, on l'attacha solidement, on ôta l'escalier et le bourreau se mit à tourner la manivelle d'une roue à crémaillère. Chaque tour de cette roue faisait descendre la chaise de quelques millimètres le long du poteau, et le bout pointu de ce poteau — la chaise étant percée d'un large trou — pénétrait lentement ainsi dans le corps du supplicié.

L'exécuteur fit ainsi tourner sa hideuse mécanique avec de sinistres craquements, pendant plus d'une demi-heure, avant que le condamné cessât de donner signe de vie. Durant les six premières minutes, le misérable n'avait pas jeté un cri et avait crispé ses dents sur une banane. Puis la douleur avait été la plus forte, et il s'était mis à pousser des hurlements déchirants.

Quand il fut mort, on le détacha, on lava soigneusement l'appareil, on remonta la chaise et on laissa la mécanique en place, parce qu'elle devait encore servir le lendemain ; cette fois pour un criminel d'Etat.

M. Jalipeaux l'a dessinée, et ce dessin formera l'une des gravures d'un ouvrage qu'il prépare sur le Tonkin et qui paraîtra prochainement.

Chose tout à fait curieuse, la crémaillère a été fabriquée au Creusot, ainsi que l'indique une plaque disposée sur la roue. Elle faisait évidemment partie de quelque machine qui, une fois hors d'usage, a été brisée et vendue comme vieux fer.

Etrange destinée d'un outil qui avait été évidemment fabriqué pour quelque usage industriel, avantageux pour l'homme par conséquent et qui s'est trouvé ainsi transformé en un épouvantable instrument de torture.

LETTRE DU CAPORAL A SA PAYSE

Payse, je viens vous écrire
Qu'hier au soir on me dicta,
Au rapport, l'ordre de souscrire
Pour le monument Gambetta.

Ah ! ma bonne, quelle soirée !
Ratiboisés de nos trois sous !
Il fallait voir dans la chambrée
Le nez qu'ont fait les tourieurous.

Par cette chaleur qui s'ostine,
Les voilà qui, dans le fourreau,
Ne pourront pas, à la cantine,
Se colloquer un champoreau.

Et pour qui faut-il qu'on se saigne !
Payse, si c'était encor
Un général, un porte-enseigne,
Ou même mon sergent-major.

Non ! c'était un pékin vulgaire,
Qui donnait plus de pains moisis
A nos anciens, pendant la guerre,
Que de souliers et de fusils ;

Qui, pendant que des ribambelles
De soldats tombaient sous les coups,
Buvait du schnick avec des belles
Presque aussi gentilles que vous.

Et c'est son tombeau qu'on décore !
J'ai mal au cœur en souscrivant
Pour ce mort qui me semble encor
Plus canulant qu'étant vivant.

Adieu, je puis me compromettre
En en disant plus que cela...
Si je n'affranchis pas ma lettre,
C'est la faute à ce coco là.

Gaston JOLLIVET.

Laissez venir à moi tous les petits enfants, la Grande Maison de parapluies leur appartient. Ils y trouveront un grand choix d'Ombrelles d'enfants et en prime de belles collections d'images.
RUE ESQUERMOISE, 52 bis, LILLE.
10142—219

VARIÉTÉS

LE BOIS DE LA BOULAYE

PAR ALFRED DE COURCY

I

La terre de mon nom

— SUITE —

— Il est de fait que je ne me suis jamais aussi bien porté qu'ici, et j'en dis autant de ma fille.

— Vous voyez, et vous économisez, en argent, les mémoires des médecins et des apothicaires, ainsi que les voyages si dispendieux aux eaux.

— C'est assez juste, mon cher Dubois, je n'avais pas réfléchi à cela. Et ensuite ?

— Ensuite la chasse vaut bien 1 pour 100, et c'est même peu.

— Comme vous y allez ! Pour ceux qui chassent peut-être, et encore la chasse leur coûte bien plus qu'elle ne leur rapporte.

— Prenez garde, c'est le premier calcul, il ne s'agit que de comprendre les frais dans votre dépense de maison.

— Mais vous savez bien que je ne chasse pas, cela coûte trop cher.

— Vous avez tort, monsieur le baron, et vous chasserez, si vous suivez mes conseils, dès l'automne prochain. D'abord, la chasse fait partie de l'hygiène et entretient la santé !

— Vous croyez ?

— Rien de mieux prouvé ! c'est le grand air et l'exercice forcé. Puis une belle chasse, et il dépend de vous d'en avoir une fort belle, est la plus grande séduction connue pour attirer chez soi ses voisins.

— Je ne tiens pas à les attirer, mon cher Dubois, je n'aime pas les parasites. Il faudrait avoir toujours table ouverte, et cela coûte trop cher.

— Bah ! monsieur le baron, c'est encore la dépense de maison. A la campagne, les voisins ne sont pas des parasites, ils invitent à leur tour, et il est indispensable de voisiner. Vous ne pouvez pas vous séquestrer indéfiniment, comme si vous étiez d'humeur sauvage... ni séquestrer Mlle Pépita, qui est si bonne à montrer. Vous devez lui faire voir du monde.

— Je n'en aperçois pas la nécessité. Elle n'en voyait pas à Paris. Est-ce qu'elle s'en ennuie ? Elle a ce qu'elle a voulu, puisqu'elle aime tant la campagne. Puis elle a la société de Mme Dubois... et la mienne.

— Sans doute, et ma femme est bien heureuse de l'amitié que lui porte Mlle Pépita, mais ce n'est pas assez pour une jeune fille qui arrive à l'âge où il faudra bien que songiez à la marier.

— A la marier ! monsieur Dubois, et vous me parlez de cela, l'année où j'ai acheté une terre ? C'est cela qui coûte trop cher, plus que tout le reste.

— Dépense de maison, monsieur le baron.

— Taisez-vous sur ce chapitre, je vous en prie, et mêlez-vous de vos affaires.

— Je suis payé pour me mêler des vôtres.

— Pas de celles-là, je vous en supplie. D'ailleurs je ne suis pas d'avis que les filles se marient.

— Vous ne permettez peut être le mariage qu'aux garçons ?

— Cela ne me regarde pas, puisque je n'ai pas de fils. J'espère bien que Mme Dubois ne parle pas de mariage à Pépita ?

— Ma foi, je n'en sais rien, monsieur le baron, je ne suis pas en tiers dans leurs conversations, mais Mlle Pépita est fille d'Eve, et je serais bien surpris si elle ne rêvait pas... à ce à quoi rêvent toutes les jeunes filles.

— Vous ne la connaissez pas, monsieur Dubois, Pépita est une exception.

M. Dubois jugea prudent de laisser, pour le moment, le baron à son illusion que Pépita était une exception dans la nature, et de ne pas insister sur un sujet scabreux qu'il avait osé aborder pour la première fois. C'était un jalon posé, les occasions ne manqueraient pas d'en poser un second, et il se félicitait de ce que M. Durand, quoique paraissant un peu ému, n'eût pas témoigné une mauvaise humeur encore plus accentuée. Il avait redouté un éclat.

— Où en étions-nous ? reprit le régisseur. Ah ! oui, à la chasse. Je parie que vous n'avez pas réfléchi à une économie d'argent que vous en retirez déjà.

— Laquelle, s'il vous plaît ?

— Monsieur le baron, votre régisseur ne se contenterait pas de ses appointements assez chétifs...

— Est-ce que vous allez me demander de l'augmentation ? interrompit le baron inquiet.

— Certainement, je vous en demanderais si vous ne me permettiez pas de satisfaire mon goût pour la chasse, tout en approvisionnant votre table. Deux économies à la fois.

Le baron sembla soulagé. M. Dubois continua :

— Je vous disais donc tout à l'heure que si vous me chargiez de soigner davantage votre chasse, qui pourrait être magnifique, ce serait un moyen infaillible de recevoir familièrement, amicalement, tout ce qu'il y a de mieux dans le voisinage..., par exemple, le marquis de Périgny.

— Le marquis de Périgny ? répéta M. Durand. Un noble, entêté de préjugés, le représentant de plus vieille famille et des anciens seigneurs du pays. Cette terre appartenait autrefois à ses ancêtres. Il est irrité de la voir en ma possession, et jamais son orgueil ne consentira seulement à saluer M. Durand, un ancien négociant, qui est pour lui un usurpateur et un intrus.

— Il est chasseur, monsieur le baron, et il n'a pas de gibier. Une belle chasse est bien attrayante. Essayez-en.

— Mon prédécesseur avait essayé. Est-ce que M. le marquis de Périgny a jamais daigné le saluer ?

— Ne comparez pas. M. Samuel Meyer était de la tribu d'Israël, on ne le voyait pas à l'église, il n'attirait ici que des financiers de Paris, il étaiait un luxe tapageur, insolent, que vous n'étalez pas...

— Et qui l'a mené où vous savez. Il est allé à la ruine, à quatre chevaux. Non certes, je ne ferai pas comme lui. Mais pour M. le marquis de Périgny je serai toujours M. Durand, ancien négociant.

— M. le baron Durand de Chauvry, qu'on commence à s'habituer à nommer ainsi, que bientôt on ne nommera que le baron de Chauvry, pour abréger.

— Vous croyez ? s'écria M. Durand, dont les yeux, d'ordinaire fort ternes, s'illuminèrent tout à coup, tandis qu'un sourire épanoui contractait sa face en s'immobilisant sur ses lèvres largement ouvertes.

M. Dubois connaissait bien le châtelain. Il tira silencieusement de son portefeuille quelques lettres arrivées par la poste, et lui présenta. Elles portaient pour souscription :

A M. Dubois, régisseur de M. le baron Durand de Chauvry.

M. Durand eut un éblouissement. Il avait la conscience de n'avoir rien fait pour provoquer cet honneur, et il ne s'avisait pas de soupçonner que c'était tout simplement M. Dubois qui le lui avait décerné, en donnant ainsi sa propre adresse. Il n'en faut pas davantage. Les fournisseurs du château se seraient bien gardés de rien omettre, et la poste devient de cette manière la complice de toutes les usurpations de noms et de titres, ce qui est particulièrement facile lorsqu'on change de résidence.

Voyant l'effet produit par sa communication, M. Dubois l'augmenta encore, en disant négligemment :

— Le marquis de Périgny, c'est une aristocratie qui finit. Le baron de Chauvry, une aristocratie qui commence. Il n'y a pas d'autre différence, et toutes ont commencé.

— C'est évident, répondit vivement M. Durand.

— Et il vaut mieux commencer que finir, reprit M. Dubois.

Après une pause qui fut remplie de sa béatitude, M. Durand fit l'observation, d'une justesse incontestable, que, pour l'euphonie, le nom de baron de Chauvry sonnerait en effet bien mieux que celui de baron de Durand, dont certains flatteurs, ses débiteurs peut-être, l'avaient affublé à Paris. Il ajouta d'un ton modeste :

— C'est très-heureux que M. le marquis de Périgny ne porte pas ce nom. Vous êtes bien sûr qu'il ne pourrait pas réclamer devant les tribunaux ?

— Personne ne le porte dans sa famille, il n'a qu'un fils, il n'aurait aucun droit de réclamer, et il n'y songera même pas, si vous l'invitez à de belles chasses.

— Ah ! oui, vous revenez toujours à votre faiblesse. Je n'ai pas de faiblesses, moi. Nous en recauserons. Ainsi, vous estimez que la chasse vaut bien un revenu de 1 pour 100. Avec la santé, cela ne fait que du 3 pour 100, et pas très-consolidé, mon cher Dubois.

M. Durand avait été mis en humeur joviale, et il rit encore de bon cœur de son jeu de mots financier.

— Charmant, monsieur le baron, dit M. Dubois. Mais pour combien compterez-vous la baronnie de Chauvry ? A elle toute seule, je l'évalue 2 pour 100, et vous voilà du 5 pour 100, non sujet à conversion.

— Ah ! la conversion, répéta M. Durand plus grave, une bien vilaine chose que vous rappelez là. C'est ennuyeux d'être toujours sous cette menace. On ne sait plus ce qu'on a de revenu, quand on a du 5 pour 100, et c'est ce qui oblige d'être économe, lorsqu'on ne veut pas se ruiner.

M. Dubois regretta d'avoir eu aussi la tentation d'un jeu de mots, et jugea une diversion opportune.

— J'ai d'excellentes nouvelles du Nord, monsieur le baron, dit il. Vos charbonnages continuent leur mouvement ascensionnel.

— Ah ! vraiment, répondit M. Durand très-excité. Que valent les actions ?

— Environ 20,000 francs. On n'en trouverait pas aisément à ce prix.

— J'en ai cent, qui m'ont coûté 5,000 fr. en moyenne. Si je calcule bien, c'est un million et demi que je gagne sur cette seule affaire ?

— Vous calculez parfaitement.

— Vous ne le direz à personne, au moins ?

— Soyez tranquille. Je suis discret comme un poisson.

— Convenez que j'ai eu là une bonne inspiration. La difficulté est de saisir juste le moment de revendre, avant la baisse, car voyez-vous, mon cher Dubois,